



Appel à Projets Exploratoire 2018

Demande à envoyer par mail à numev-propositions@umontpellier.fr

avant le lundi 24 septembre 2018 midi

avec comme objet [NUMEV][AAP2018-1].

Le fichier unique joint soumis doit respecter le format AAP2018-1_NOM-Prénom du porteur.pdf.

Ce nouvel appel à projet du LabEx NUMEV (AAP) a pour objectif de promouvoir des recherches exploratoires portant sur des problématiques originales et/ou risquées aux interfaces avec les sciences de l'Environnement et du Vivant. Ces projets doivent présenter un caractère inédit, notamment lorsque les équipes collaborent déjà ensemble. L'un des objectifs majeurs de cet AAP est l'émergence de nouveaux projets qui seront susceptibles à terme de produire des réalisations concrètes ou des développements fondamentaux afin de construire, dans le futur, des projets de recherche structurants pour le site.

Cet appel soutiendra des projets collaboratifs d'un montant maximum de 15 k€. Les projets auront une durée limitée à dix-huit mois, les dépenses devront être effectuées au plus tard avant la fin Avril 2020.

Conformément aux termes de la convention du règlement financier, les moyens mis à la disposition du LabEx permettront de financer (ou de cofinancer) pour cet appel :

- du fonctionnement,
- de l'équipement,
- des actions d'animations scientifiques (« summer schools », « workshop » internationaux) permettant d'accroître la visibilité de l'action,
- la gratification de stagiaires au niveau Master,
- des missions nationales ou internationales dans le contexte du projet permettant de favoriser de nouvelles coopérations ou bien dans le cadre de workshops thématiques organisés pour développer/renforcer la collaboration.

Dans tous les cas, les demandes devront s'inscrire dans le cadre d'un partenariat fort avec des acteurs des domaines de l'environnement et/ou du vivant. Les projets de recherche doivent mobiliser au moins deux unités de recherche relevant de domaines scientifiques différents.

Ces projets devront s'inscrire dans le périmètre scientifique du LabEx NUMEV, à savoir :

A- demandes permettant de renforcer les connaissances de cœur de métiers (axes génériques) nécessaires à moyen/long terme, pour traiter des problématiques liées aux domaines environnement/vivant. Pour rappel, les trois axes génériques sont :

- 1) Modélisation : Toute approche théorique ou numérique ayant pour objet la représentation du monde physique en vue d'application pour l'environnement et le vivant, qu'il s'agisse de développements originaux ou d'implémentation dans un nouveau contexte : mécanismes de fonctionnement du vivant, propriétés des matériaux et systèmes d'origine végétale, microbes et pathogènes, processus environnementaux, protection de l'environnement...



Direction :

Lionel Torres : 04 67 41 85 67 / 06 47 30 05 48

Andrea Parmeggiani : 04 67 14 39 08 / 32 76

Chef de projet : Mylène Gueydan - 04 67 14 98 30

Gestionnaire : Geneviève Carrière - 04 67 41 85 45

LabEx NUMEV _ Université de Montpellier

Campus Saint-Priest UM

161, rue Ada _ Bâtiment 4

34095 Montpellier Cedex 5 – France

www.lirmm.fr/numev/

numev-direction@umontpellier.fr

- 2) Systèmes modèles et mesure : Systèmes expérimentaux pour la compréhension du vivant et de l'environnement ; Systèmes naturels : matériaux granulaires, bois, sang, blé, eau ... ; Caractérisation des comportements mécaniques multi-échelles ; Systèmes modèles : dégager des mécanismes généraux qui gouvernent les comportements physiques des objets du vivant et de l'environnement en s'affranchissant de la complexité intrinsèque des objets naturels ; Développements instrumentaux originaux d'observation de l'environnement et du vivant.
- 3) Données, Algorithmes et Calculs : Les travaux menés dans l'axe se situent dans le domaine du « Big Data » dont l'objectif est d'extraire, de représenter, gérer et appliquer les algorithmes et calculs associées aux volumes importants de données issus de l'environnement et du vivant. Il s'intéresse donc aux différentes spécificités liées aux 3V du « Big Data » (Volume - données Massives, Variété - données hétérogènes comme des textes, séries temporelles, images satellites, réseaux de capteurs, réseaux sociaux, etc. et Vitesse - données disponibles de plus en plus souvent sous la forme de flux mais également connaissance qu'il est nécessaire de faire évoluer) ainsi qu'aux algorithmes et des méthodes de calcul efficaces pour le traitement de données massives et/ou complexes avec des applications en Environnement et Vivant.

B- Demandes permettant de renforcer la capacité du site dans des domaines scientifiques ciblés (en lien avec des applications technologiques et sociétales) :

- 1) Observation de l'environnement : Étudier et mettre en œuvre de nouveaux capteurs et moyens mobiles associés pour l'observation des écosystèmes, des agrosystèmes et de l'urbain.
- 2) Assistance et santé : Explorations du système nerveux et études comportementales de la sensori-motricité (modélisation, observation et stimulation) ; guidage et aide au geste médical ; évaluation et analyse du mouvement.
- 3) Génomiques : modélisation mathématique, physique et informatique des génomes, fonctionnement et structure génomiques (hors transcription et traduction eucaryotes), contenu informationnel et évolution ; méthodes et algorithmes pour le traitement et l'analyse des données génomiques et post-génomiques ; applications innovantes à fort impact sociétal en biologie, santé, agronomie et agro-alimentaire, environnement.

Calendrier :

Date limite dépôt des dossiers : Lundi 24 septembre 2018 midi

Visa des DU (*) : au plus tard le Vendredi 28 septembre 2018

Sélection des projets par le CPS : début octobre 2018

Réponse aux porteurs de projets : fin octobre 2018

(*) Les directions des laboratoires et/ou des composantes des porteurs de projet seront invitées par la direction du LabEx NUMEV à viser les demandes reçues selon le calendrier indiqué ci-dessus.

Eligibilité :

Le porteur de projet doit obligatoirement :

- 1) être membre du LabEx NUMEV (EUROMOV, IES, IMAG, LIRMM, LMGC, LUPM, L2C, MISTEA, équipes INRIA Camin, Graphik, Lemon, Virtual Plants, Zenith),
- 2) ne soumettre qu'une seule demande à cet appel à projets.

Il est fortement recommandé aux porteurs de projets de se rapprocher de la direction ou des responsables d'axe et/ou PI concernés lors du montage de leur dossier :

	Responsable	Co-responsable
La Direction	Lionel TORRES lionel.torres@umontpellier.fr	Andrea PARMEGGIANI andrea.parmeggiani@umontpellier.fr
AXE Modélisation	Franck JOURDAN franck.jourdan@umontpellier.fr	John Palmeri john.palmeri@umontpellier.fr
AXE Données, Algorithmes et calculs	Pascal PONCELET Pascal.poncelet@umontpellier.fr	Benoîte DE SAPORTA benoite.de-saporta@umontpellier.fr Nadine Hilgert Nadine.hilgert@inra.fr
AXE Systèmes Modèle et Mesures	Christian LIGOURE christian.Ligoure@umontpellier.fr	Didier LAUX didier.laux@umontpellier.fr

PI Observation de l'environnement	Emmanuel LE CLEZIO emmanuel.leclezio@umontpellier.fr	Sébastien DRUON sebastien.druon@umontpellier.fr
PI Assistance et santé	Nabil ZEMITI nabil.zemiti@umontpellier.fr	Stéphane PERREY stephane.perrey@umontpellier.fr
PI Génomes	Fabio Pardi Fabio.pardi@lirmm.fr	
Formation	Lionel TORRES lionel.torres@umontpellier.fr	Andrea PARMEGGIANI andrea.parmeggiani@umontpellier.fr

Note importante :

- Aucune transformation de crédits ne sera possible d'une enveloppe à l'autre (salaire, fonctionnement, équipement) une fois que l'attribution aura été faite,
- L'utilisation des fonds devra être effectuée avant Avril 2020,
- Les crédits attribués sont gérés par le LabEx et ne peuvent être en aucun cas versés au laboratoire d'appartenance,
- Lorsqu'un projet est attribué, le porteur de projet s'engage en acceptant les fonds à rendre un bilan d'activité en fin d'année et à la fin du projet, de mentionner le LabEx NUMEV dans ses publications et de les transmettre au Labex. La mention devra être la suivante : « ce projet a été supporté par le LabEx NUMEV intégré à l'I-Site MUSE/ This project was supported by LabEx NUMEV integrated into the I-Site MUSE (ANR-10-LABX-20) »
- Lorsqu'un projet est attribué, le porteur de projet s'engage en acceptant les fonds à rendre un bilan d'activité en fin d'année et à la fin du projet.
- Les demandes de financement sont soumises directement par les porteurs de projets.